



## Changement de poste suite réorganisation car différent avec n+1

Par **jeffymeg**, le **07/02/2017** à **21:12**

Bonjour,  
je dois changer de poste pour une réorganisation soit disant stratégique de la société mais qui pour la réalité est un différent entre mon responsable et moi, celui-ci n'a pas d'arguments à mon égard pour un licenciement pour fautes graves car je n'en commets pas. Je devais signer un avenant au 19/01/2017 avec une nouvelle fiche de poste que je ne connais pas. Quelle action puis-je faire contre lui.  
Merci de vos réponses.  
Cordialement

Par **morobar**, le **08/02/2017** à **09:09**

Bonjour,  
Vous ne pouvez pas faire grand chose contre l'employeur qui est SEUL MAITRE de son organisation.  
Sauf aller voir ailleurs si l'herbe est aussi verte que vous le pensez (démissionner).  
L'entreprise n'est pas une organisation démocratique, vos préférences ne priment pas sur celles de votre hiérarchie.  
Le refus conduira au mieux sur un licenciement économique, au pire sur un licenciement pour insubordination.

Par **jeffymeg**, le **08/02/2017** à **19:54**

Bonsoir,  
merci pour votre réponse, pour insubordination, je ne vois pas comment?? licenciement économique non plus puisque nous sommes en plein recrutement et que la ou le responsable actuelle rencontre les mêmes problèmes que moi.

Par **morobar**, le **09/02/2017** à **08:06**

Bjr,  
[citation], pour insubordination, je ne vois pas comment[/citation]  
C'est pourtant simple.  
L'employeur va vous ordonner de rejoindre le nouveau poste dont vous ne voulez pas.  
Vous allez refuser===>insubordination